

PV de DIVISION

Je soussigné Bernard Roussel, Géomètre-Expert, légalement assermenté en cette qualité près du tribunal de Première Instance d'Arion, déclare avoir été requis par l

copropriétaires
de la propriété sise 41 rue des Sorbiers à Athus et cadastrée AUBANGE 2 /ATHUS/
section B n° 698^K et 700^F, pour procéder à la division de leur bien en trois lots dont deux non bâtis,
suivant les indications du plan figurant au verso du présent document, lequel est présenté en
coordonnées nationales « Lambert 2008 ».

Délimitation :

Sur base d'un levé topographique des lieux, de l'occupation, de l'état de clôture, des renseignements issus des plans de la Documentation Patrimoniale, le périmètre de la propriété a été redéfini par les sommets [S.1 à S.21] du plan.

Les nouvelles limites divisant la propriété correspondent aux droites reliant respectivement les sommets [S.2]-[S.13] et [S.3]-[S.9] du plan.

Contenances :

Le **LOT 1** est bâti et est à prendre dans la parcelle n° 608^K.

Il est défini par les sommets [S.1]-[S.2]-[S.13]-[S.14]-[S.15]-[S.16]-[S.17]-[S.18]-[S.19]-[S.20]-[S.21] du plan. J'ai arpenté pour ce lot une surface de sept ares quarante-quatre centiares (**7a44ca**).

→ Il a reçu l'identifiant parcellaire réservé 2864^A_{P0000}

Le **LOT 2** est à prendre dans les parcelles n° 608^K et 700^F.

Il est défini par les sommets [S.2]-[S.3]-[S.9]-[S.10]-[S.11]-[S.12]-[S.13] du plan. J'ai arpenté pour ce lot une surface de onze ares cinquante-quatre centiares (**11a54ca**).

→ Il a reçu l'identifiant parcellaire réservé 2864^B_{P0000}

Le **LOT 3** est à prendre dans la parcelle n° 700^F.

Il est défini par les sommets [S.3]-[S.4]-[S.5]-[S.6]-[S.7]-[S.8]-[S.9] du plan. J'ai arpenté pour ce lot une surface de huit ares nonante centiares (**8a90ca**).

→ Il a reçu l'identifiant parcellaire réservé 2864^C_{P0000}

Ces surfaces ne sont pas garanties du fait que l'entièreté du périmètre de la propriété n'a pas fait l'objet d'une reconnaissance contradictoire.

Abornement :

Les sommets [S.3], [S.9] et [S.13] sont matérialisés par de nouvelles bornes à tête blanche et ancrage métallique.

Le sommet [S.2] est matérialisé par un piquet en fer de forme « U » avec la base peinte en bleu.

Je jure avoir accompli ma mission en toute indépendance, avec exactitude et probité, en honneur et conscience, en foi de quoi j'ai dressé et signé le présent document pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Arion le 26 juillet 2024.



PLAN de DIVISION

Requérants - Copropriétaires

Madame Nadine MARTING et ses frères et sœur
Dominique, Christian, Eddy et Marguerite
Rue des Sorbiers, 41
6791 ATHUS

Dossier n° 24010
Date : 26/07/2024

Mesures & Evaluations
Plan n° 81002/10432

Objet



AUBANGE 2 /ATHUS/ section B n° 698^K et 700^F.

© (26/07/2024) Administration Générale de la Documentation patrimoniale
Extrait sans échelle du plan cadastral

Bernard Roussel – Géomètre-Expert

Légalement assermenté en cette qualité près le tribunal de première instance d'Arion (CIV3936)
inscrit au Conseil Fédéral des Géomètres – Experts (GEO04/0360).

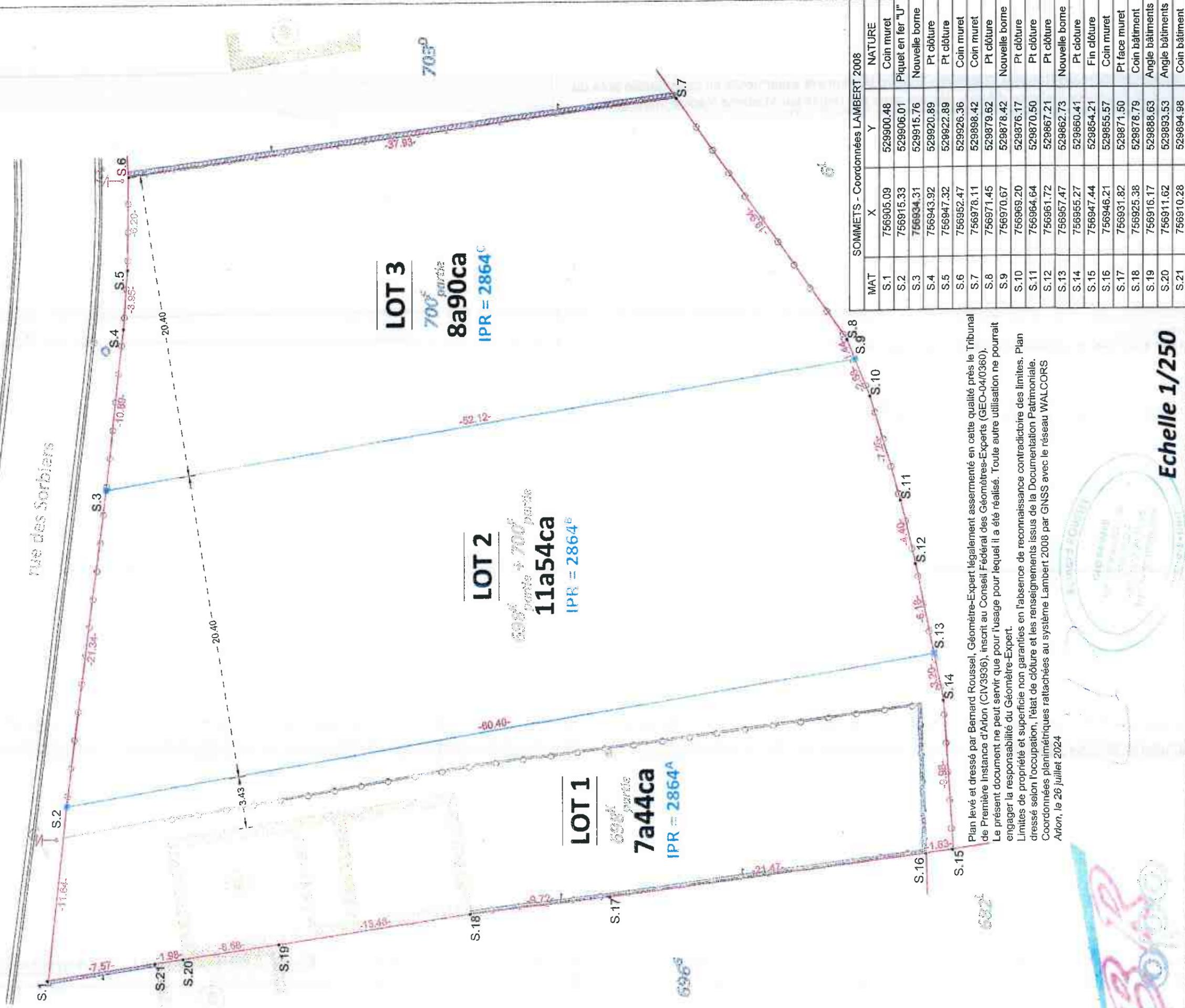
Rue de Sesselich, 46 - B-6700 Arion
Tél +32(0)63 23 26 34 – Fax +32(0)63 23 26 35 – Mob +32(0)472 29 12 55
TVA : BE 0718 181 268 info@brtopo.net

PLAN de DIVISION

AUBANGE 2 /ATHUS/

section B n° 698^K et 700^F

Mesures & Evaluations
81002 / 10432



SOMMETS - Coordonnées LAMBERT 2008		NATURE	
MAT	X	Y	
S.1	756905.09	529900.48	Coin muret
S.2	756915.33	529906.01	Piquet en fer "U"
S.3	756934.31	529915.76	Nouvelle borne
S.4	756943.92	529920.89	Pt clôture
S.5	756947.32	529922.89	Pt clôture
S.6	756952.47	529926.36	Coin muret
S.7	756978.11	529898.42	Coin muret
S.8	756971.45	529879.62	Pt clôture
S.9	756970.67	529878.42	Nouvelle borne
S.10	756969.20	529876.17	Pt clôture
S.11	756964.64	529870.50	Pt clôture
S.12	756961.72	529867.21	Pt clôture
S.13	756957.47	529862.73	Nouvelle borne
S.14	756955.27	529860.41	Pt clôture
S.15	756947.44	529854.21	Fin clôture
S.16	756946.21	529855.57	Coin muret
S.17	756931.82	529871.50	Pt face muret
S.18	756925.38	529876.79	Coin bâtiment
S.19	756916.17	529886.63	Angle bâtiments
S.20	756911.62	529893.53	Angle bâtiments
S.21	756910.28	529894.98	Coin bâtiment

Plan levé et dressé par Bernard Roussel, Géomètre-Expert légalement assermenté en cette qualité près le Tribunal de Première Instance d'Arlon (CIV3936), inscrit au Conseil Fédéral des Géomètres-Experts (GEO-04/0360). Le présent document ne peut servir que pour l'usage pour lequel il a été réalisé. Toute autre utilisation ne pourrait engager la responsabilité du Géomètre-Expert.

Limites de propriété et superficie non garanties en l'absence de reconnaissance contradictoire des limites. Plan dressé selon l'occupation, l'état de clôture et les renseignements issus de la Documentation Patrimoniale. Coordonnées planimétriques rattachées au système Lambert 2008 par GNSS avec le réseau WALCOIRS Arlon, le 26 juillet 2024



Echelle 1/250